

CONSTRUISONS ENSEMBLE LA PHARMACIE DE DEMAIN

OFFICINE EXPO

06 et 07 Mars 2009

Dr Amine CHEIKH (ANAM)

Plan de la présentation

Le système de santé (atouts et points à améliorer)

Les enjeux actuels

Le pharmacien d'officine (atouts et rôle)

Recommandations

Conclusion

ANAM : Agence Nationale de l'Assurance Maladie

- ▶ Créée par la loi 65-00, en tant qu'établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière,
- ▶ Tutelle du Ministre de la Santé,
- ▶ Missions définies aux articles 59 et 60 de la loi 65-00 :
 - *Adéquation CMB et Santé Publique,*
 - *Conventionnement,*
 - *Régulation,*
 - *Arbitrage,*
 - *Normalisation,*
 - *Gestion des ressources du RAMED.*

Le système de santé

■ *Systeme de santé :*

C'est toute l'organisation de la santé : avec les professionnels de santé, leur nombre et leur répartition géographique, le niveau d'équipement médical à l'hôpital ou en médecine de ville, le financement des soins et leurs remboursements, les choix de santé publique, la prévention, la sécurité sanitaire et alimentaire, la santé au travail.

- L'OMS reconnaît que le système de santé entraîne de nombreux résultats souhaitables sur le plan social, dont l'amélioration de la santé, les niveaux d'instruction et les revenus personnels.

Le système de santé

- Trois points indispensables pour que le médicament ait un impact positif sur notre système de santé :
 - Assurer la qualité,
 - la disponibilité et
 - l'accessibilité du médicament en tant que produit occupant une place stratégique dans la politique de santé.

Les atouts de notre système de santé

Le Maroc est classé zone Europe par l 'OMS par rapport aux standards de qualité.

- Le LNCM est la référence pour les pays arabes (OMS),
- Il est accrédité par la Direction de la Qualité du Conseil de l'Europe selon la norme ISO 17025 (février 2007),
- Membre du réseau européen des laboratoires officiels de contrôle des médicaments.
- Le Centre marocain de Pharmacovigilance est un centre de référence au niveau africain assurant un suivi rigoureux des médicaments après commercialisation.

Les atouts de notre système de santé

Accessibilité géographique:

- Importante par rapport à l'accessibilité financière;
- Un réseau de près de 10 000 pharmacies d'officine couvrant l'ensemble du territoire marocain;
- 44 grossistes répartiteurs très performants mais certaines zones difficiles d'accès posent des problèmes;
- !!! Absence d'une cartographie sanitaire permettant de nouvelles installations pour les nouveaux diplômés dans les zones les plus lointaines.

Les points à améliorer

- Les dépenses de santé représentent 5% du PIB, elles sont estimées à 613 dhs/personne/an
- Le pouvoir d'achat de la population est faible et les dépenses liées aux médicaments sont estimées à près de 450 dhs/habitant/an
- Le médicament demeure cher pour une bonne part de la population.
- Le coût moyen d'une ordonnance médicale atteint 250 dirhams.
- Le secteur public ne permet pas de pallier ce déficit d'accessibilité et ne fournit, à titre gratuit, que partiellement le médicament utilisé dans le cadre des soins curatifs.
- La couverture maladie est en pleine extension

Les enjeux actuels

- La part liée aux médicaments atteint 49% des dépenses de l'AMO en 2006
- Situation délicate pour la pharmacie d'officine
- Volonté politique pour la généralisation de la CMB
- Prix du médicament au Maroc ???

Le pharmacien d'officine

- Acteur indispensable de la santé;
- Contact privilégié : temps et conseils;
- Officine : plate-forme éducative de proximité;
- L'officine est un espace social où le patient prétend avoir : Accessibilité, Disponibilité, Crédibilité, Confidentialité.

Les atouts du pharmacien d'officine

- ❑ Proximité: Liberté d'accès, disponibilité, connaissance des patients et de la famille, expertise, contribution à la maîtrise des dépenses de santé, rôle de conseil
- ❑ Maillon commun entre les trois chaînes de la santé (chaîne de soins, chaîne de distribution pharmaceutique et chaîne de remboursement)

Le rôle du pharmacien d'officine

- les pharmaciens d'officine participent à la sécurité, à la qualité et à la traçabilité des médicaments et sont l'un des garants de la protection contre la contrefaçon.
- Les pharmacies d'officine sont des points stratégiques d'accès à la santé et pourraient être le relais idéal pour des actions nationales de santé publique.
- Les pharmaciens participent au suivi des médicaments commercialisés (Pharmacovigilance).

Le rôle du pharmacien d'officine

- Le pharmacien d'officine participe à la lutte contre la « iatrogénie médicamenteuse » en assurant la qualité de dispensation;
- Prévention : le pharmacien, acteur incontournable (rôle de conseil);
- Aide au dépistage : (Il peut déceler des personnes « à risque » pour certaines pathologies.

Le rôle du pharmacien d'officine

- Grâce à ses compétences, sa disponibilité et au maillage du réseau officinal, le pharmacien a une réelle légitimité et efficacité en termes de prévention;
- Encouragement du médicament générique:
Instauration du droit de substitution avec un système incitatif pour le pharmacien;

Recommandations

- Le rôle social du pharmacien doit être encouragé;
- Il est nécessaire pour cela que les pouvoirs publics chargés de la santé apportent leur aide pour permettre aux pharmaciens de remplir leur rôle car il s'agit d'une source d'économie à moyen et long termes;
- Le pharmacien peut intervenir dans les campagnes de prévention (lutte contre le tabagisme, les maladies cardiovasculaires, les maladies sexuellement transmissibles, le diabète...).

Recommandations

- Faire adhérer les pharmaciens à la politique de promotion des médicaments génériques (outil d'accessibilité et de maîtrise des dépenses);
- Formuler un système de rémunération des pharmaciens favorisant la délivrance des médicaments génériques;
- Initier les négociations sur l'attribution du droit de substitution en adoptant un système gagnant-gagnant;
- Impliquer davantage le pharmacien dans la décision médicale et lui attribuer un rôle seyant à ses compétences (prescription dans une liste restrictive).

Conclusion

- Le pharmacien, spécialiste du médicament et de son bon usage, est un professionnel de santé à part entière. Il doit donc être un acteur essentiel dans le maintien de la santé publique et individuelle et dans le système de la CMB;
- Les pharmaciens d'officine doivent intervenir, à côté des médecins, dans l'éducation pour la santé et la prévention des maladies;
- Le rôle du pharmacien ne doit plus se limiter à la vente des médicaments.

Merci
pour votre attention